



APPEL D'OFFRES SECTEUR DE LA SANTÉ

Services professionnels pour

PRODUCTION D'UN INVENTAIRE DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE ET DÉPENDANCES À TERRE-NEUVE- ET-LABRADOR & ÉVALUER LES BESOINS DES FRANCOPHONES DANS QUATRE RÉGIONS

SAINT-JEAN, LE 29 août 2018

Le genre masculin est utilisé dans le présent document afin d'alléger le texte.



INTRODUCTION

La production d'un inventaire des services de santé mentale et dépendances offerts à Terre-Neuve-et-Labrador, y compris deux déjà offert en français, un sondage en ligne et des consultations communautaires sont les sujets de cet appel d'offres. Dans les pages qui suivent, nous décrivons l'organisme demandeur, le mandat du consultant recherché, les exigences et modalités ainsi que les exigences à respecter par le soumissionnaire dans la préparation de la proposition.

1. OBJET de l'APPEL D'OFFRES

DEMANDEUR

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme sans but lucratif qui travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle intervient pour revendiquer les droits des francophones en situation minoritaire. Sa mission est de promouvoir la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador et de faciliter son développement.

Chapeauté par la FFTNL, le Réseau Santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador (RSFTNL) voue son existence à un objectif global qui est l'obtention de services de santé en français pour la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. Afin d'améliorer l'offre de services de santé en français, le RSFTNL contribue à la sensibilisation et à l'engagement de la communauté, et conseille de manière stratégique ses partenaires sur la planification, l'organisation et l'intégration de services de santé de qualité.

Le ministère de la Santé et des Services communautaires est un partenaire de ce projet. Le Ministère joue un rôle de chef de file dans les programmes de santé et de services communautaires et l'élaboration de politiques pour la province. Cela implique de travailler en partenariat avec un certain nombre d'intervenants clés, notamment les autorités de santé régionales, les organismes communautaires, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement postsecondaire, les syndicats, les consommateurs et d'autres ministères.

CONTEXTE

La capacité de profiter de la vie, de gérer les événements du quotidien ainsi que les émotions sont des composantes d'une santé mentale positive.

Dans des communiqués de presse datés du 29 mars 2018, l'honorable John Haggie a déclaré (notre traduction): « *Au cours d'une année donnée, un Canadien sur cinq connaîtra une forme de maladie mentale. Près de 50% d'entre nous connaîtront une maladie mentale au cours de notre vie. Selon l'Association médicale canadienne, deux personnes sur trois souffrent en silence, craignant le jugement et le rejet. Ces chiffres sont effrayants. Ces chiffres sont très réels. Et ils me disent que le changement est nécessaire. Nous devons continuer à faire la lumière sur la santé mentale et les dépendances. Et aujourd'hui, ici même à Terre-Neuve-et-Labrador, nous progressons constamment vers le changement.* »

Les communautés francophones en situation minoritaire ont du mal à obtenir les services ou le soutien nécessaires pour maintenir un équilibre en matière de santé mentale ou pour se rétablir et la réalité est la même à Terre-Neuve-et-Labrador. Les impacts des barrières linguistiques sont connus pour affecter la communication en général. Pour une personne en détresse et au désespoir, la langue est essentielle pour faire passer son message et se sentir compris. Par conséquent, la communication est essentielle dans les services de santé mentale. La réalité des francophones et des acadiens dans les communautés minoritaires doit être abordée et plus particulièrement l'importance de prendre des mesures pour soutenir la santé mentale en français. Les francophones ont l'impression que très peu d'informations sur la santé mentale sont disponibles en français et que les services sont presque inexistantes. D'où l'importance de compléter cette recherche proposée. Dans les petites collectivités, comme celles de Terre-Neuve-et-Labrador, le maintien de la confidentialité est extrêmement important et ce projet permettrait aux individus de recevoir un service et de rester anonymes durant l'étude.

Le Réseau santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador unissent leurs efforts dans ce projet pour déterminer une solution renforçant les services de santé mentale pour les francophones et les Acadiens de cette province.

Comme indiqué dans le rapport du comité multipartite sur la santé mentale et les dépendances et dans le Plan d'action - la voie à suivre pour le rétablissement, le traitement des problèmes de santé mentale et de dépendances font partie des priorités de la province. Il y a beaucoup de recherche / littérature soulignant l'importance de la barrière de la langue en ce qui concerne l'accès aux services en français. Il permettra également de réduire l'isolement (en réduisant la barrière géographique, en particulier au Labrador (Labrador City et Happy Valley-Goose Bay) et de la péninsule de Port-au-Port), l'exclusion et la stigmatisation des personnes vivant avec un problème de santé mentale et d'accroître le bien-être de la population. Les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador pourront s'exprimer dans leur propre langue pour leur santé et leur bien-être et, si nécessaire, être orientés vers des ressources en français dans leur propre communauté. Ces éléments contribuent au développement complet des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador dans leur langue et leur culture.

OBJET

La FFTNL souhaite quatre consultations communautaires, un sondage en ligne pour identifier les besoins spécifiques, un inventaire des services de santé mentale et dépendances existants à Terre-Neuve-et-Labrador et des recommandations sur les possibilités d'amélioration.

Les résultats de l'étude visent à :

- Améliorer l'accès à des services de santé mentale de qualité pour les membres de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador;
- Identifier des soutiens supplémentaires qui contribueraient à renforcer les services en français dans le continuum de la santé mentale et à répondre aux besoins des populations francophones et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador; et
- Obtenir des données sur les besoins en santé mentale et dépendances de la population francophone pour aider à éclairer la prise de décisions.

2. MANDANT DU CONSULTANT

2.1 Objectif et tâches

Le consultant aura pour tâches de :

- Déterminer les besoins / demandes de services de santé mentale (Quels sont les services de santé mentale et le soutien déjà existants / disponibles à T.-N.-L. et / ou ailleurs (évaluer la possibilité de les rendre disponibles pour les utilisateurs francophones) - Analyse d'inventaire et de situation);
- Mener des consultations communautaires avec les communautés (quatre consultations communautaires (Labrador City, Happy Valley-Goose Bay, péninsule de Port-au-Port et St-Jean);
- Sondage en ligne;
- Rédiger un rapport final bilingue avec des recommandations;
- Présentations du consultant sur les résultats et les rapports.

2.2 Spécifications

- Le consultant devra démontrer une expertise dans les domaines de la santé et plus spécifiquement de la santé mentale et dépendances, des consultations communautaires et sondage;
- Rapport préliminaire : 31 janvier 2019;
- Le rapport final, y compris les recommandations visant à accroître l'accès aux services de santé mentale et dépendances pour les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, sera présenté dans les deux langues officielles avant le 31 mars 2019;
- Le consultant doit pouvoir parler français et anglais;
- Ressources financières disponibles:
 - o 25 000 \$ d'honoraires (TVH et frais de déplacement inclus - versements échelonnés).

3. EXIGENCES ET MODALITÉS

Les exigences et modalités qui suivent s'appliquent au présent appel d'offres. Le fait de présenter une proposition en réponse à la présente demande constitue l'acceptation de ces exigences et modalités.

3.1 Droit de modification

Le demandeur se réserve le droit de modifier l'appel ou d'ajouter des éléments à son contenu. Dans un tel cas, les soumissionnaires seront avisés.

3.2 Dépenses engagées

Le soumissionnaire est responsable d'assumer la totalité des dépenses pour la préparation et la soumission d'une proposition, incluant tous les frais de déplacement et les taxes.

3.3 Évaluation des propositions

Les soumissions seront évaluées par un comité formé de représentants du demandeur. Ce dernier se réserve le droit d'accorder un contrat strictement en fonction des propositions soumises ou d'entamer d'autres négociations avec un ou d'autres consultants.

3.4 Rejet des propositions

Le comité d'évaluation se réserve le droit de rejeter toutes les propositions. La soumission du moins-disant ne sera pas nécessairement retenue. Seul le soumissionnaire retenu sera informé.

3.5 Acceptation et entente contractuelle

Le demandeur n'a aucune obligation envers un soumissionnaire avant qu'une entente de service écrite soit signée entre le demandeur et le consultant retenu.

3.6 Annulation de contrat

Certains motifs justifient une résiliation de contrat entre le demandeur et le consultant. Ces motifs peuvent être, notamment, les suivants :

- le consultant ne respecte pas une des exigences essentielles au contrat ou aux spécifications;
- le consultant n'est plus solvable;
- le consultant a déclaré faillite.

4. PRÉPARATION DE LA PROPOSITION

La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- Coordonnées de l'entreprise soumissionnaire (adresses postale et électronique, numéros de téléphone et télécopieur);
- Description de l'entreprise, y compris son expérience ou expertise;
- Description du mandat et des tâches tels que compris par l'entreprise;
- Coût selon les tâches et échéanciers;
- Modèle de consultation fait par le passé;
- L'offre doit être rédigée dans les deux langues officielles.

5. DÉPÔT DE LA PROPOSITION

La date limite pour déposer une proposition est le vendredi **14 septembre 2018 à 16 h** (heure de Terre-Neuve).

Pour toute questions concernant cet appel de propositions, communiquez avec Roxanne Leduc au 709-757-2862.

Les propositions doivent être envoyées par courrier électronique (dga@ffnl.ca) au plus tard à la date et l'heure mentionnée ci-dessus.

La version originale doit être envoyée par la poste avec la mention « Confidentielle » à l'adresse suivante :

- **Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador**
a/s Roxanne Leduc, directrice générale adjointe
Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents
65, chemin Ridge, bureau 233
Saint-Jean, TNL A1B 4P5